



À
l'avant-plan
depuis
50 ans

RÉSEAU SPÉCIAL

Volume 38 no 4 — 24 avril 2018



Le 28 AVRIL, ENTRE AMIS OU EN FAMILLE, EN PASSANT PAR LE TRAVAIL, RECUEILLEZ-VOUS EN SILENCE PENDANT UN INSTANT EN SOUVENIR DE NOS CONFRÈRES ET CONSŒURS DÉCÉDÉS AU TRAVAIL.

Le Jour de deuil national est célébré chaque année le 28 avril. Il a été officiellement reconnu par le gouvernement fédéral en 1991. Le jour de deuil national a depuis été adopté dans près de 80 pays.

Comme la vie se poursuit après le travail, soyons résolus et continuons à travailler de façon sécuritaire afin d'éviter un accident tragique. Encore une fois cette année, renouvelons notre engagement les uns envers les autres, afin que la santé et sécurité soit notre priorité.

UNE CÉRÉMONIE SE TIENDRA CE JEUDI, 26 AVRIL, À COMPTER DE 11 H AU REZ-DE-CHAUSSÉE DU BUREAU PROVINCIAL FACE AU MÉMORIAL - 1010, RUE DE LIÈGE EST.

Même si dans vos lieux de travail rien n'est prévu, vous êtes invités à prendre quelques minutes de votre temps pour vous réunir entre travailleurs et à lire la déclaration des travailleuses et travailleurs (disponible sur le site www.scfp1500.org sous l'onglet « Santé et sécurité » des comités provinciaux.

Nous espérons que vous vous joindrez à tous les travailleurs du monde entier pour renouveler notre détermination à exiger des lieux de travail plus sains et plus sécuritaires.



Continuons
ENSEMBLE

Richard Perreault,
Président provincial

Sylvain Dubreuil,
Secrétaire général